



Le 05/06/2025 - Communiqué de presse - Auteur : Châtelleraut | Temps de lecture : +/- 45 secondes

CLINIQUE DE CHÂTELLERAUT : UNE MOBILISATION TOTALE POUR DÉFENDRE SOINS ET EMPLOIS

Châtelleraut, le 5 juin 2025

A la veille de la décision par le tribunal de commerce sur le devenir de la clinique de Châtelleraut, nous voulons réaffirmer notre totale mobilisation auprès des soignants et des patients du bassin châtelleraudais.

Depuis les premiers signes de difficultés de cette clinique, nous sommes en lien régulier avec l'ARS. L'annonce récente de retrait de l'offre de reprise nous amène à intensifier notre présence auprès des autorités sanitaires et du préfet.

En ce qui concerne les patients, les modifications possibles de leurs prises en charge génèrent des inquiétudes, aussi nous veillons à ce que les structures compétentes mettent tout en œuvre, afin que la continuité des soins soit assurée et que toutes les situations puissent trouver une solution rapide.

En ce qui concerne les personnels soignants, l'ARS, le préfet avec les services de l'emploi, ainsi que le CHU nous ont assuré de leur mobilisation dans cette situation complexe et délicate dans laquelle chaque professionnel doit être suivi et accompagné avec la plus grande attention.

Une communication plus détaillée et collégiale interviendra dès la décision du tribunal de commerce. Nous sommes et resterons pleinement et totalement mobilisés, vigilants et facilitants dans cette période difficile tant

sur le plan de la prise en charge des soins que sur les emplois sur le territoire.

Jean-Pierre Abelin

Maire de Châtellerault

Président de Grand Châtellerault

Anne-Florence Bourat

Vice-présidente en charge de la santé

VOS CONTACTS

Lydia de Abreu

Attachée de presse

05 49 20 20 08

06 31 01 59 85

lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr